

INTITULE DU POSTE

ENSA NORMANDIE-2023-1416970-MCF VT cat 2 n°1

INTITULE LONG DU POSTE

Maître de conférences / Ville et territoires – géographie et paysage / Catégorie 2

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
Catégorie	A
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE

Région	Normandie
Département	Seine Maritime
Adresse	27 rue Lucien Fromage 76160 Darnétal

EMPLOYEUR – *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

Fondée en 1904, l'ENSA Normandie s'est installée en 1984 sur les communes de Darnétal et Rouen (76), dans une ancienne usine témoin de l'architecture de la moitié du XIXe s., au cœur d'un parc de 2,5 ha. L'école offre aujourd'hui 6000 m² de surface utile dédiée à l'enseignement de l'architecture, auxquels se rajouteront 500m² dédiés à la recherche en 2024 financés par le plan de relance de l'État.

L'ENSA Normandie est membre de la ComuE Normandie Université, qui regroupe l'ensemble de l'ESR de la nouvelle Région Normandie. Elle accueille 52 enseignants titulaires et associés dont 7 professeurs et 5 HDR, et 120 intervenants extérieurs, une équipe administrative de 40 agents, pour former près de 700 étudiants.

Son projet pédagogique est caractérisé par une Licence très intégrée, offrant un parcours de progressivité bien identifié et clôt par un semestre d'ouverture internationale. Cette Licence se développe avec un double cursus Licence architecture - Bachelor ingénieur avec l'INSA Rouen Normandie depuis la rentrée 2020, ainsi qu'une Licence délocalisée à Hanoï (Vietnam).

Le Master est structuré en trois domaines d'étude : Expérimentations (architecture et écologie), Transform (enjeux de l'intervention dans l'existant) et Architecture de la Ville et des Territoires (AVT). Elle délivre le master DRAQ en bi-cursus avec le département de Génie civil l'Université du Havre.

Enfin depuis juillet 2023, l'ENSAN Normandie est accréditée à la délivrance du doctorat, à l'appui de la reconnaissance des travaux de recherche menés au sein du laboratoire ATE.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – *présentation des activités scientifiques de l'école*

L'Unité de recherche en architecture «Architecture, territoire, environnement – Normandie» a été labellisée Équipe d'accueil n°7464 par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2016 (ATE – EA 7464). Elle dépend d'un établissement de tutelle : l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie (ENSA Normandie), elle-même établissement public administratif placé sous la tutelle conjointe du ministre chargé de l'architecture et du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

ATE Normandie a pour mission la création, la diffusion et la valorisation de connaissances nouvelles auprès de la communauté scientifique. Son objectif est de constituer un lieu de recherche de référence, ancré dans son territoire, doté d'une identité stable et attractive pour les chercheurs comme pour les doctorants. L'Unité de recherche contribue à la politique scientifique de l'ENSA Normandie, participe à sa pédagogie et assure le lien entre la recherche et les formations qui y sont dispensées. Elle a également vocation à développer des partenariats avec les acteurs régionaux de la recherche.

DESSCRIPTIF DU POSTE – *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

L'enseignant.e interviendra en licence et master sur la dimension du paysage dans le processus du projet architectural et urbain. Il/elle aura la responsabilité de coordonner l'enseignement du paysage dans l'école et pourra proposer un cours magistral sur la culture du paysage par le projet.

Charge pédagogiques et scientifiques :

Cycle Licence

En cycle Licence conduisant au Diplôme d'études en architecture, l'enseignant.e interviendra au sein d'une équipe pluridisciplinaire pour dispenser :

- un enseignement intensif et pluridisciplinaire intitulé « Milieux » (S3, 30h TD et 8h CM) ;
- un TD partagé intitulé « Atlas des mutations urbaines » (S5, 48h TD) ;
- le suivi d'un groupe d'étudiants en rapport de stage de première pratique (S5, 6h) et d'un groupe en rapport d'études portant sur des questionnements/enjeux du paysage (S6, 36h TD).

Cycle Master / DE AVT

En Master conduisant au titre d'Architecte diplômé d'État, l'enseignant.e interviendra dans le domaine d'études Architecture de la Ville et des Territoires. Celui-ci interroge les conditions de l'évolution des formes bâties et aménagées, en résonance avec les enjeux environnementaux et sociétaux du monde contemporain. Il aborde les dynamiques de transformation des tissus urbains et assure la mise en pratique de l'architecture par l'étudiant au travers de son immersion active dans une diversité de territoires (aussi à l'international) et de situations de projets. Les problématiques qui innervent ce domaine traitent de la soutenabilité des rapports entre architecture et vivant, des processus de métropolisation et leur effet d'urbanité ou de ruralité, des changements climatiques et les impératifs de résilience territoriale.

L'enseignant.e recruté.e (co)encadrera, au sein du DE AVT :

- un atelier pluridisciplinaire de projet (partenariat Guadeloupe, S8, 80h) ;
- le séminaire de recherche « Création architecturale et nature » (20h par semestre en S7, S8, S9) ;
- des étudiants de PFE (semestre pair et/ou impair) ;
- et éventuellement un workshop (semestre impair) sur un thème au choix lié au domaine d'études, ou à la Chaire « Habiter avec l'eau : territoires face aux changements climatiques » ou sur « Le péri-métropolitain rural ».

Autres tâches :

Il est aussi attendu que l'enseignant.e participe :

- aux jurys de semestre ;
- à l'audition et à la sélection des primo entrants ;
- à la vie institutionnelle de l'école et aux diverses instances (commissions, groupes de travail, séminaires d'école, jurys etc.)

Il est souhaité que l'enseignant.e s'implique dans le Laboratoire de recherche « Architecture, Territoire Environnement » (ATE, UR7464 – Ecole Doctorale 556 HSRT Normandie Université), notamment dans les recherches développées au sein de l'Axe 3 URRbs (Urbanités et ruralités résilients) et/ou de la Chaire « Habiter avec l'eau : territoires face aux changements climatiques. Architecture, urbanisme et modes de vie ». L'engagement dans un doctorat serait apprécié.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

L'enseignant(e) recruté(e) sera capable de s'insérer dans un cadre pédagogique existant, en cycle Licence et en cycle Master.

La capacité de monter des partenariats pédagogiques avec les acteurs du territoire en Normandie est recherchée.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Il est souhaité que l'enseignant.e

- soit un.e paysagiste confirmé.e faisant preuve d'une expérience pédagogique, professionnelle et académique en matière de projets urbains et de territoire
- soit capable de donner aux étudiants des clefs de lecture et de représentation d'un territoire à plusieurs échelles (de la grande échelle à la micro-géographie), ex-situ comme in-situ, ainsi que dans le temps, à partir des outils et méthodes des paysagistes
- soit capable d'accompagner les étudiants dans la conception du projet architectural par ses relations avec le territoire (à l'articulation de la technique, de la perception, des usages et pratiques du passé, du présent, du futur...) et réciproquement de développer une vision contextuelle de projet architectural
- démontre des compétences en problématisation de la pratique en rapport aux enjeux paysagers et environnementaux contemporains
- ait une expérience dans la recherche et/ou l'organisation de manifestation publique concernant les questions du paysage et/ou de l'écologie à l'échelle architecturale, urbaine et territoriale

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Au cycle Master l'enseignant.e recruté.e sera rattaché.e au Domaine d'Études « L'architecture de la ville et des territoires ».

3 - Diplômes souhaités ou expérience professionnelle requise :

Titre de paysagiste-concepteur (ou diplôme étranger équivalent) exigé. Compétences en urbanisme souhaitées

Niveau d'études minimum requis / Spécialisation :

Enseignement formation, Aménagement du territoire, développement, urbanisme

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018, modifié, portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Normandie

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

Personne à contacter

alina.chisliac@rouen.archi.fr

